

## COMMENT LA DIPLOMATIE MONEGASQUE RENFORCE SON EFFICIENCE



*Le Département des Relations Extérieures et de la Coopération a initié la mobilité des Diplomates : un nouveau principe d'affectations destiné à dynamiser l'action des Ambassades de Monaco à l'étranger et de ses Représentations auprès des organisations intergouvernementales.*

© Conseil de l'Europe



**ME - Interview d'Arnaud HAMON,**  
Directeur des Affaires Juridiques



**DFE - La Division de la Propriété Industrielle de la DEE**



**DASS - Témoignages de travailleurs handicapés au sein de l'Administration**



**DEEU - Le métier de Contrôleur des Constructions à la DPUM**

## ENGAGEMENTS - NOUVEAUX ENTRANTS

- **AUBRY Fabien**  
Surveillant-Rondier au Stade Louis II
- **BAUDO Nicolas**  
Educateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **BOTTIN Nicolas**  
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CALABUIG Christian**  
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **CAMPILLO Sabrina**  
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **CAPRINI Joseph**  
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **CHARTIER Frédéric**  
Chargé de Mission à la Commission de Contrôle des Activités Financières
- **CHEVALLIER Laure**  
Administrateur à la Direction de l'Environnement
- **CHERQAOUI Khadija**  
Surveillant-Rondier au Stade Louis II
- **CROVETTO Bryan**  
Appariteur au Conseil National
- **D'ANGELO Florence**  
Attaché au Foyer de l'Enfance Princesse Charlene
- **DICRANIAN Harmonie**  
Community Manager à la Direction de la Communication
- **ESTRADE Sébastien**  
Rédacteur Principal à l'Administration des Domaines
- **GARACCIO Aurélie**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **GUILLEMAIN Sébastien**  
Concierge au Stade Louis II
- **LY Mélissa**  
Garçon de Bureau à la Direction des Services Fiscaux
- **MAINARDI Leila**  
Employé de Bureau à l'Office des Emissions de Timbres-Poste
- **MOISSON Mélissa**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **RICAUD Christophe**  
Commis à la Direction des Services Fiscaux

- **RICHARDIN Cindy**  
Attaché au Service des Titres de Circulation
- **SCARLOT Johan**  
Attaché au Conseil National
- **SONDOORKHAN Karen**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **VARITTO Aurélie**  
Adjoint Technique à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **VOIGLIO Eric**  
Médecin-Inspecteur à la Direction de l'Action Sanitaire

## MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET PROMOTIONS

- **AGUIRRE BORDA Jérémy**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **ARCHIMBAULT Xavier**  
Administrateur Principal à la Direction de l'Environnement est nommé Chef de Section à la Fondation Princesse Charlene
- **ASPLANATO Marcello**  
Jardinier Quatre Branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Chef d'Equipe au sein de cette même Direction
- **BALDONI Loïc**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Elève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **BERIO Céline**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **BRILLAT Nadège**  
Chef de Bureau à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est désignée Chef de Bureau à la Direction des Affaires Juridiques (Service des Affaires Législatives)

- **CEYSSAC Marina**  
Secrétaire Général à la Direction des Services Judiciaires est nommée Inspecteur Général de l'Administration
- **CHANTELOUBE Chrystel**  
Troisième Secrétaire à la Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève est nommée Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de la Principauté de Monaco auprès du Conseil de l'Europe
- **CHEVREUL Isabelle**  
Concierge au Stade Louis II est nommée Caissier au sein de ce même Service
- **CHIPOT Nathalie**  
Chef de Bureau au Conseil National est nommée Rédacteur au sein de ce même Conseil
- **COULOUBRIER Julia**  
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sécurité Publique est nommée Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **DUBAR Sébastien**  
Sapeur-Pompier de 2<sup>e</sup> Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **EL-MISSOURI Héléne**  
Administrateur à la Fondation Albert II de Monaco est nommée Chef de Section au sein de cette même Fondation
- **FERET Christophe**  
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Quatre Branches au sein de cette même Direction
- **GALLO Fabrice**  
Chancelier à l'Archevêché est nommé Archidiacre au sein de ce même Service
- **GIANNINI Stéphanie**  
Receveur des Finances à la Trésorerie Générale des Finances est désignée Receveur Principal des Finances au sein de ce même Service
- **GRIFFON Patrice**  
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis Chef au sein de cette même Compagnie
- **HAMON Arnaud**  
Chef de Service à la Direction des Affaires Juridiques (Service des Affaires Législatives) est nommé Directeur des Affaires Juridiques

- **JACOB Patrice**  
Sergent-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **JACQUES Vincent**  
Lieutenant de Police Stagiaire à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Lieutenant de Police au sein de cette même Direction
- **JULIEN Estelle**  
Administrateur à la Direction des Affaires Maritimes est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **LAINÉZ Simon**  
Carabinier de 1<sup>ère</sup> Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Brigadier au sein de cette même Compagnie
- **LANTERI-MINET Elisabeth**  
Directeur des Affaires Internationales est nommée Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **LORME Stéphane**  
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjudant-Chef au sein de cette même Compagnie
- **MARRADI Nicolas**  
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Maréchal des Logis au sein de cette même Compagnie
- **MASOTTI Jean-Christophe**  
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Sergent-Chef au sein de cette même Compagnie
- **MATU Hervé**  
Chancelier à l'Archevêché est nommé Lieutenant au sein de cette même Compagnie
- **MONTET Steve**  
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **PERARD Thierry**  
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sergent au sein de cette même Compagnie
- **PICCO Frédérique**  
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction

- **PIETROWIAK Michel**  
Maréchal des Logis Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Adjudant au sein de cette même Compagnie
- **PINELLA Jessica**  
Assistante à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au Collège Charles III
- **RAIMBERT Virginie**  
Administrateur Principal à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **RAVANO Lorenzo**  
Premier Conseiller à l'Ambassade de Monaco aux Etats-Unis d'Amérique est nommé Premier Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne
- **ROSE Guillaume**  
Directeur du Tourisme et des Congrès est nommé Conseiller Technique à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **SETTINIERI Christèle**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Greffe Général est nommée Secrétaire Adjoint au Tribunal du Travail
- **SOL Stéphan**  
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **VALLI Charlotte**  
Attaché Principal à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **VAN KLAVEREN Pierre**  
Administrateur à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Service

## DEPARTS A LA RETRAITE

- **BARBETTI Eric**  
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CANTERBURY David**  
Marin-Responsable Technique à la Direction des Affaires Maritimes
- **CROVETTO Fabienne**  
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **GARCIA Patrick**  
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **GOUZY Patrick**  
Agent Commercial au Service des Parkings Publics
- **HALLMAYR-LEBEL Marie-Christine**  
Caissier-Comptable à l'Administration des Domaines
- **LANOIS Didier**  
Major à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **MAURAN Philippe**  
Conducteur de Travaux à la Direction des Travaux Publics
- **MICHEL Jack**  
Médecin-Inspecteur au Centre Médico-Sportif
- **MURRIS Pascal**  
Capitaine de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **PAOLETTI Bernard**  
Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **REBAUDO Serge**  
Jardinier Quatre Branches à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **REPIQUET Gilles**  
Contremaître à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SERVIER Jean-Manuel**  
Chef d'Equipe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SISTEK Florian**  
Contrôleur du Trafic Aérien à la Direction de l'Aviation Civile
- **SPINOSI Jean-Max**  
Caporal-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **VECCHIERINI Robert**  
Chargé des Relations avec les Utilisateurs à la Direction des Affaires Culturelles



## Ministère d'Etat

Retour en images sur la Fête Nationale  
 DAJ - Interview d'Arnaud HAMON, Directeur des Affaires Juridiques  
 Réunion des Chefs des Services du Ministère d'Etat  
 Zoom sur le programme « Matrice Smart-City Monaco »  
 DAEIU - Les ateliers dédiés à la transformation digitale  
 FSA : rencontre avec la promotion 2017/2018



## Département de l'Intérieur

Carabiniers du Prince et Sapeurs-Pompiers - Interview de Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique  
 DENIS - La Journée Internationale des Droits de l'Enfant  
 AMSN - Présentation des travaux aux Chefs de Service



## Département des Finances et de l'Economie

DEE - Présentation de la Division de la Propriété Industrielle  
 DTC - Présentation du Bureau de Représentation en Grande-Bretagne  
 SCJ - Zoom sur le métier d'Inspecteur  
 OETP - Les mises en vente de novembre



## Département des Affaires Sociales et de la Santé

DASO - La Journée Internationale des Personnes Handicapées  
 Lutte contre la discrimination à l'égard des femmes : une Délégation monégasque se rend à Genève  
 DISH - Témoignages de travailleurs handicapés au sein de l'Administration  
 Dépistage : le rappel du Gouvernement



## Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

COP 23 : préparation et intervention de la Délégation monégasque  
 URBAMER - Le suivi environnemental de l'Urbanisation en mer  
 DAU - La prévention des risques professionnels  
 DE - Reconstitution de la norme ISO 14001  
 DPUM - Zoom sur le métier de Contrôleur des Constructions



## Département des Relations Extérieures et de la Coopération

La préparation de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence Générale de l'UNESCO  
 Mobilité des Diplomates : interview d'Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC  
 Zoom sur la Représentation Permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe  
 No Finish Line 2017 : la mobilisation de la DCI



JDA #83 • Octobre-Décembre 2017 Journal de l'Administration

**Conception-Rédaction** Direction de la Communication  
 Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc)  
 Matthieu MARCEL (matthieumarcel@gouv.mc)  
 Karen SONDOORKHAN (ksondoorkhan@gouv.mc)

**Coordination** Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

**Réalisation** Media & Events

**Photos & Illustrations** Charly GALLO, Manuel VITALI, Service de Presse du Palais Princier, Services administratifs et Shutterstock.

**Remerciements** Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

EVENEMENT

**RETOUR EN IMAGES SUR LA FETE NATIONALE**

Comme chaque année depuis 1952, Monégasques et habitants de la Principauté se sont rassemblés autour de la Famille Princièrre le 19 novembre pour célébrer la Fête Nationale. Nos photographes, Charly GALLO et Manuel VITALI, vous proposent une rétrospective en images de cet incontournable rendez-vous au cours duquel la communauté nationale honore son identité et ses traditions.



La prise d'armes regroupant la Force Publique (Compagnie des Carabiniers du Prince et Corps des Sapeurs-Pompiers) dans la Cour d'Honneur du Palais Princier est le point de départ de cette journée de cérémonies et de festivités. Comme à l'accoutumée, S.A.S. le Prince Souverain y était en grande tenue et accompagné des Membres de Sa Famille.



La célébration de la Messe d'action de grâce et du Te Deum en la Cathédrale de Monaco est un autre moment fort de la Fête Nationale. Nombre de personnalités y ont assisté, dont notamment les membres du Gouvernement Princier.



A ensuite eu lieu le traditionnel défilé militaire sur la Place du Palais pour lequel les Carabiniers ont revêtu les différents uniformes portés au cours de leur histoire afin de poursuivre la célébration du Bicentenaire de la Compagnie. Le Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique, portait par exemple un uniforme d'officier des Papalins.



Un détachement du 17<sup>e</sup> RGP (Régiment du Génie Parachutiste) de l'armée française était invité d'honneur de ce défilé. Cette unité a un lien particulier avec la Principauté : elle a en effet choisi pour Marraine S.A.R. la Princesse de Hanovre, ainsi qu'attribué à sa mascotte, un pygargue à tête blanche, le nom de « Malizia » en référence à François Grimaldi, fondateur de la dynastie des Grimaldi qui s'empara de la forteresse monégasque par la ruse.



Dans le cadre de la Fête Nationale, Serge TELLE, Ministre d'Etat, a remis le 16 novembre au Musée Océanographique les Médailles d'Honneur 2017 pour la Fonction Publique.



3 QUESTIONS A...

**ARNAUD HAMON, DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES**

Nommé fin octobre à la tête de la Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Arnaud HAMON nous a reçus pour évoquer son parcours et ses projets pour le Service.



**Quel a été votre parcours dans l'Administration avant cette nomination ?**

Après avoir été assistant de justice à la Cour d'Appel de Versailles, juriste en association et avocat au Barreau de Paris, je suis entré dans l'Administration monégasque en 2005, à la DAJ. Affecté au Service des Affaires Législatives, j'y ai

accompli l'intégralité de mon parcours, occupant d'abord le poste d'Administrateur Juridique, puis celui d'Administrateur Juridique Principal, avant d'être nommé Chef de Service en 2013. J'ai par ailleurs été désigné, en 2015, membre de l'équipe de négociation du Gouvernement dans le cadre des discussions conduites avec l'Union européenne, et nommé, en 2017, Conseiller d'Etat.

**Que représente cette nouvelle fonction pour vous ?**

C'est un grand honneur et une importante marque de confiance à l'égard de mon engagement depuis plusieurs années au service du droit monégasque. C'est aussi l'occasion d'étendre mon action en faveur de la qualité

de notre droit, en particulier dans l'élaboration des grandes réformes législatives, la préservation des intérêts de l'Etat devant les juridictions nationales ou étrangères, ou encore au sein des instances internationales.

**Quelles sont vos ambitions pour la DAJ ?**

Mon premier objectif est de conférer un niveau élevé de sécurité juridique aux conseils et solutions que nous apportons au Gouvernement, dans le prolongement de l'action de mon prédécesseur, Laurent ANSELMI. J'entends en outre réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles procédures destinées à améliorer les échanges avec les Départements et les différents Services de l'Etat, dans le sens

d'une meilleure fluidité et d'une réactivité renforcée. Les conditions dans lesquelles nous sommes saisis, et notamment du moment auquel notre avis est sollicité, influent nécessairement sur l'efficacité de notre intervention. De ce point de vue, je souhaite également explorer des pistes nouvelles d'organisation pour mieux les accompagner dans la conception et la réalisation de leurs projets, en leur apportant au plus tôt des éléments pertinents sur le cadre juridique dans lequel ceux-ci auront à s'inscrire. Enfin, nous avons un travail particulier à fournir afin de rendre notre propos toujours accessible et ce, alors même que la DAJ se voit confrontée à des questions sans cesse plus complexes et techniques.

ORGANISATION

**REUNION DES CHEFS DES SERVICES DU MINISTERE D'ETAT**

Serge TELLE a réuni le 7 novembre les Directeurs et Chefs des Services du Ministère d'Etat et du Secrétariat Général du Gouvernement. Objectif : faire le point sur les grands dossiers transversaux en cours et à venir au sein de l'Administration.



INITIATIVE

## LE GOUVERNEMENT FAVORISE LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE INTELLIGENTE

Dans le cadre d'un partenariat établi avec Matrice, programme de création et d'entrepreneuriat inter-écoles pédagogiquement intégré à 42 (école co-fondée par Xavier Niel), le Gouvernement Princier fait appel à l'inventivité de 30 étudiants d'horizons divers (8 nationalités différentes et spécialités variées : développement informatique, commerce, design et tourisme) pour concevoir la Smart-City monégasque : une « ville intelligente » aux services urbains perfectionnés grâce aux nouvelles technologies.

La Saison 1 (dédiée au tourisme\*) de ce séduisant programme baptisé « Matrice



Les étudiants de Matrice ont été reçus en Principauté par le Ministre d'Etat le 27 novembre.

Smart-City Monaco » a débuté en novembre avec une immersion des étudiants en Principauté durant deux semaines. Une première phase, destinée à imaginer des solutions numériques innovantes pouvant

améliorer l'expérience des touristes à Monaco, qui s'est poursuivie avec un hackathon, le 11 janvier à Paris, dans les locaux de 42 : un jury pluridisciplinaire, présidé par le Ministre d'Etat, y a alors retenu des pro-

jets qui seront mis en œuvre, d'ici octobre, à travers la création de start-ups (certaines intégreront MonacoTech).

Le programme « Matrice Smart-City Monaco », mené par Paul JOLIE, Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat, « vise à développer progressivement un nombre important de potentialités numériques et à faire de Monaco un Etat exemplaire en la matière », a déclaré Serge TELLE.

\* : Une Saison 2 sera consacrée à la réduction de l'empreinte carbone de la Principauté et une Saison 3, au bien-être des habitants.

FORMATION SUPERIEURE D'ADMINISTRATEURS

## RENCONTRE AVEC LA PROMOTION 2017/2018

Ayant réussi leurs épreuves écrites et orales, elles seront peut-être vos futures collègues de travail. Les lauréates du concours de la Formation Supérieure d'Administrateurs (FSA) s'apprentent en effet à intégrer la Fonction Publique. L'occasion de faire connaissance avec les deux représentantes de cette promotion 2017/2018.



**Karen SONDOORKHAN**

« Après avoir suivi un cursus à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice en Communication, j'ai obtenu un Master en Communication organisationnelle à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Nice en 2015. Durant mes années universitaires, j'ai acquis des expériences professionnelles très enrichissantes, notamment au sein de la Fondation Prince Albert II et de Solar

Impulse. Celles-ci m'ont permis de me rendre compte de l'importance du message qu'il convient de transmettre. J'ai intégré la FSA car il s'agit d'une belle opportunité de faire partie de la Fonction Publique, permettant d'avoir un contact direct avec une grande majorité d'acteurs de l'Administration et, ainsi, une vision globale des attentes et des missions de chaque Service. Cette formation apporte aussi une multiplicité d'expériences professionnelles. Les Services et entités du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme m'intéressent particulièrement, notamment leurs activités en rapport avec la thématique environnementale. Pour autant, je pense que l'on peut s'épanouir dans n'importe quel Service. »



**Aurélie GARACCIO**

« A la suite d'un BTS Communication à Nice, j'ai suivi une Licence Professionnelle en Management de l'Événementiel à l'IAE de Lille et un Master en Commerce et Marketing à l'Ecole Supérieure de Gestion (ESG) d'Aix-en-Provence, en alternance à la SNCF à Marseille comme chargée de communication. J'ai par ailleurs eu l'opportunité d'effectuer une mission de béné-

volat de 6 mois à la Croix-Rouge Monégasque. J'ai ensuite éprouvé le besoin de travailler dans un univers où les personnes partagent des valeurs communes et un même objectif : l'avenir de la Principauté. J'ai alors voulu intégrer la FSA, cette formation offrant de plus l'opportunité d'acquérir une exceptionnelle connaissance du fonctionnement général de l'Administration, ainsi qu'une expérience professionnelle enrichissante. Je suis particulièrement intéressée par la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC). Toutefois, grâce à mon premier stage au sein de la Mission pour la Transition Énergétique, j'ai pris conscience que je souhaitais travailler pour tout projet participant au développement et à la promotion de Monaco. »

MODERNISATION

## DES ATELIERS DEDIES A LA TRANSFORMATION DIGITALE

En collaboration avec le cabinet Deloitte Digital, la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU) a animé, les 13, 14 et 15 décembre à l'Hôtel Novotel Monte-Carlo, des ateliers dédiés à la transformation digitale.

Objectifs : présenter aux Directeurs Généraux et Secrétaires Généraux des Départements, aux Directeurs et Adjoints, aux Chefs de Service et Adjoints, aux Conseillers Techniques, ainsi qu'aux Chargés de Mission, les grandes tendances du digital et leurs impacts sur l'organisation. La Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) est également intervenue afin d'aborder les enjeux humains et managériaux de la transformation digitale de l'Administration. Enfin, ces ateliers ont permis d'initier une réflexion collective visant à accélérer cette transformation.

De nouveaux ateliers sont prévus en début d'année et aux mois de mars, mai et juin afin de travailler collectivement sur les orientations et applications concrètes du digital et, notamment,

la dématérialisation des échanges courrier internes. Les fonctionnaires et agents concernés directement par cette dématérialisation participeront aux ateliers de mars, mai et juin afin de définir les nouvelles pratiques et l'organisation cible.



## JEAN-FRANÇOIS LANDWERLIN QUITTE SES FONCTIONS DE CONSEILLER JURIDIQUE AUPRES DU MINISTRE D'ETAT

Jean-François LANDWERLIN quitte ses fonctions de Conseiller Juridique auprès du Ministre d'Etat, poste qu'il occupait depuis janvier 2006. M. LANDWERLIN reste le Vice-Président du Conseil d'Etat.

INTERVIEW

## LE COLONEL LUC FRINGANT PRESENTE LA FORCE PUBLIQUE

Nous nous sommes entretenus avec le Commandant Supérieur de la Force Publique afin qu'il nous expose les missions et l'organisation de cette entité de l'Etat au statut particulier.



Le Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique.

### Qu'entend-on précisément par Force Publique ?

Il s'agit d'une entité administrative, dont j'assure le commandement, qui regroupe 2 unités militaires : le Corps des Carabiniers du Prince et le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco. Chacune est ainsi dotée d'une organisation militaire et commandée par un Chef de Corps : la première, comptant plus de 120 hommes, l'est par le Commandant Gilles

CONVERTINI, tandis que la deuxième, qui en regroupe environ 140, est sous les ordres du Colonel Tony VARO.

### Quel est le lien entre la Force Publique et le Département de l'Intérieur ?

La Force Publique est administrativement rattachée au Département de l'Intérieur. Cependant, nous disposons d'une certaine autonomie propre à notre statut et nos attributions.

### Justement, quelles sont les missions, d'abord, des Carabiniers du Prince ?

A l'origine, ce Corps fondé en 1817 assurait des missions de police. Puis au fil du temps, il a évolué jusqu'à devenir, au début du siècle dernier, une garde princière. Veiller à la sécurité de S.A.S. le Prince Souverain et de Sa Famille, ainsi qu'à l'intégrité de Ses résidences



Défilé des Carabiniers du Prince lors de la dernière Fête Nationale. La colonne est menée par l'Orchestre du Corps, lequel est dirigé par l'Adjudant-Chef Olivier DREAN (les 24 Carabiniers-Musiciens assurent au quotidien les mêmes missions que leurs compagnons d'armes).

- Palais Princier et Propriété de Roc Agel - est d'ailleurs aujourd'hui la mission principale des Carabiniers.

Ces militaires doivent également fournir les Services d'Honneur - Prises d'Armes, défilés, etc. - lors de cérémonies officielles, civiles ou religieuses, et de visites de personnalités au Palais. Et pour cela, ils disposent notamment d'un Orchestre,

autrefois fanfare militaire, désormais capable de mettre tous types de musique à son répertoire.

Autres attributions : la sécurité de la Principauté et de ses habitants, en liaison avec la Direction de la Sûreté Publique, les Sapeurs-Pompiers et la Croix-Rouge Monégasque, lors des grands événements - les Carabiniers sont brevetés secouristes ; l'élaboration et la mise en œuvre, avec les Sapeurs-Pompiers, des Plans de Secours Nationaux ; la protection des eaux monégasques et de l'environnement marin grâce à un groupe spécialisé de plongeurs.

### Et quelles sont les missions des Sapeurs-Pompiers ?

Outre ce qui a été mentionné précédemment,

ils sont chargés de lutter contre les incendies et les risques chimiques, radiologiques, technologiques, météorologiques, etc. ; de porter secours de domicile et aux accidentés de la voie publique, ainsi que de trans-

porter les personnes malades ou blessés ; de faire de la prévention ; de remplir des missions de Sécurité Civile. Et ce, en Principauté et dans les communes françaises limitrophes, sur terre comme en mer.

### Des évolutions sont-elles prévues ?

La création d'une troisième caserne de Sapeurs-Pompiers est à l'étude, tout comme le recadrage de certaines missions. De la même manière, une réflexion est menée sur

le statut des militaires, lequel n'a pas évolué depuis 1958. Le matériel ne cessera en outre pas d'être renouvelé et modernisé.

## L'ACTU DE LA FORCE PUBLIQUE



### UN DINER DE GALA POUR CLOTURER LE BICENTENAIRE DES CARABINIERS

Après avoir notamment offert un concert exceptionnel aux Monégasques en mars, proposé une exposition au Palais Princier de juin à octobre, et participé au Royal Edinburgh Military Tattoo en août, les Carabiniers du Prince ont clôturé une année de célébration du Bicentenaire de la Compagnie en organisant un dîner de gala, le 8 décembre, à la Salle des Etoiles. Un événement qui s'est déroulé en présence de S.A.S. le Prince Souverain (entouré, sur la photo, de S.A.S. la Princesse Stéphanie - devenue à cette occasion la Marraine du Corps des Carabiniers - son fils Louis DUCRUET, et le Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique).

### LES SAPEURS-POMPIERS S'UNISSENT A LA CROIX-ROUGE MONEGASQUE POUR FORMER LES SCOUTS DE MONACO

A l'initiative de sa Présidente d'Honneur, S.A.R. la Princesse de Hanovre, l'association des Guides et Scouts de Monaco a sollicité le Corps des Sapeurs-Pompiers et la Croix-Rouge Monégasque pour préparer ses membres à leurs prochaines participations aux camps en pleine nature. Une formation commune sur la conduite à tenir face à un incendie et les gestes à effectuer en cas de détresse vitale a ainsi été dispensée à ces derniers le 4 novembre.



### LA FORCE PUBLIQUE ORGANISE SON ARBRE DE NOEL

Le traditionnel Arbre de Noël de la Force Publique s'est tenu le 16 décembre à l'Espace Léo Ferré. Les 150 enfants des Militaires du Corps des Carabiniers du Prince et de celui des Sapeurs-Pompiers ont pu y profiter de structures gonflables mises à leur disposition par le Comité d'Organisation, d'un spectacle animé par deux clowns et, bien entendu, d'une remise de cadeaux de la part du Père Noël. Petits et grands se sont ensuite retrouvés pour un convivial goûter.



### U GIRU DE NATALE 2017 : LES SAPEURS-POMPIERS SE MOBILISENT

23 militaires du Corps des Sapeurs-Pompiers ont participé, le 17 décembre, à la traditionnelle course à pied « U Giru de Natale », organisée par l'Association Sportive de la Sûreté Publique. Mobilisée pour soutenir l'association Monaco Liver Disorder, laquelle vient en aide aux enfants atteints de maladies du foie, l'équipe a remporté le « Challenge des Uniformes », avec deux coureurs classés parmi les 50 premiers sur 2.050 participants.



S.A.S. le Prince Souverain passe en revue les Sapeurs-Pompiers, en tenue d'apparat, lors de la dernière Fête Nationale.

**EVENEMENT**

**JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT : L'ACTION MENEES PAR LA DENJS**

Comme chaque année, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) a célébré le 24 novembre la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989) en organisant plusieurs actions prestigieuses. Objectifs : sensibiliser les élèves de la Principauté, ainsi que la population monégasque, au sort d'enfants que la vie n'a pas épargné, et récolter des fonds pour les aider.



Concert des Kids United au Grimaldi Forum, le 24 novembre. Cette représentation, qui s'est déroulée à guichet fermé, sous le Haut patronage de S.A.S. le Prince Souverain, a été précédée d'interprétations de l'Orchestre des Carabiniers et de la diffusion d'un film sur les Droits de l'Enfant. A cette occasion, les élèves du Cours Saint-Maur ont accompagné les Kids United pour reprendre en chœur la célèbre chanson « On écrit sur les murs », tandis que les élèves de l'Option « Théâtre » du Lycée Albert 1<sup>er</sup> ont participé à des actions de sensibilisation du public dans le hall.

« Il y a 20 ans, le Prince Rainier III, Souverain visionnaire et particulièrement attentif au sort des enfants, avait expressément demandé à la DENJS de célébrer chaque année la Journée Internationale des Droits de l'Enfant. Sa volonté a été respectée à la lettre, amplifiée au fil des années et prolongée avec fidélité grâce à Celle de S.A.S. le Prince Souverain », souligne Isabelle BONNAL, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**PREPARATION**

« La célébration de cet événement majeur est un travail colossal qui nécessite

une organisation sans faille, une mobilisation de tous les instants et beaucoup de dévouement », explique Mme BONNAL, qui tient à féliciter notamment Emmanuelle FARINEAU, responsable du Centre de Loisirs Prince Albert II, à qui l'organisation de cette Journée a été confiée dès 2010, sous le pilotage de la DENJS.

« Pour mener à bien cette mission, elle est secondée par son Adjointe, Sandrine PATOYT, à qui j'adresse également mes remerciements, mais aussi par les animateurs du Centre de Loisirs, dont beaucoup se portent spontanément volontaires. »



Stand consacré aux Droits de l'Enfant au Marché de Noël.

est par ailleurs appuyée par des bénévoles d'associations humanitaires monégasques\*, partenaires de la Journée, ainsi que des équipes techniques du Grimaldi Forum, de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Auditorium Rainier III, entre autres. »

**ACTIONS**

Cette année, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant a été célébrée par un concert exceptionnel des Kids United, le 24 novembre au Grimaldi Forum. Mais plusieurs autres actions ont été menées parallèlement à cet événement :

- Un stand de sensibilisation aux Droits de l'Enfant et de ventes caritatives (bracelets siglés, timbres de l'Office des Emissions de Timbres-Poste célébrant la Journée, etc.) a été mis en place le

21 novembre au Marché de la Condamine par la DENJS, en partenariat avec les associations humanitaires monégasques. Les établissements primaires et secondaires de la Principauté, ainsi que le Centre de Loisirs Prince Albert II, ont également participé à la collecte de fonds (ventes d'objets de décoration sur le thème de Noël créés par les plus petits, de biscuits de Noël et de fougasses monégasques préparés par les élèves du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, etc.).

- Dans la même veine, toujours à l'initiative de la DENJS, un stand dédié aux Droits de l'Enfant était présent au Marché de Noël du 6 au 19 décembre. Tenu par l'équipe de Direction, des Animateurs du Centre de Loisirs Prince Albert II, des bénévoles des associa-

tions humanitaires monégasques, et des personnels des écoles de la Principauté, il proposait à la vente les mêmes produits confectionnés par les élèves.

- Par ailleurs, une rencontre a été organisée le 24 novembre entre des élèves de classes de CM2 et les Présidents des associations humanitaires monégasques partenaires. Ceux-ci leur ont présenté leurs missions d'aide et de solidarité en faveur des enfants qui souffrent partout dans le monde.
- D'autres rencontres, entre des collégiens de 4<sup>e</sup> et Nick DANZIGER, photographe britannique réalisateur de nombreux documentaires sur les Droits de l'Enfant, ont été organisées du 21 au 27 novembre.
- Des flyers de sensibilisation aux Droits de l'Enfant ont

été diffusés dans toute la Principauté, offrant aussi toutes les informations nécessaires pour effectuer un don, via la DENJS, en faveur des associations humanitaires monégasques partenaires. 8.000 €, complétés par le produit des ventes caritatives des Mar-

chés de la Condamine et de Noël, ont ainsi été collectés pour ces dernières et la Fondation Princesse Charlene.

\* Associations humanitaires partenaires de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant : Action Innocence, Amade Monaco, Casa Do Menor, Child CARE Monaco, Children & Future, Digital Aid, Les Enfants de Frankie, Interactions & Solidarity, Mission Enfance, Soutien Entraide Bénévolat, Walking for Kids.



Action de sensibilisation des élèves de la Principauté aux Droits de l'Enfant.

**SECURITE NUMERIQUE  
L'AMSN PRESENTE SON TRAVAIL AUX CHEFS DE SERVICE**

Avec l'appui de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) a convié les Directeurs et Chefs de Service de l'Administration, ainsi que leurs représentants, à venir partager un petit-déjeuner, le 29 novembre, dans la salle plénière de l'hôtel Novotel Monte-Carlo. Objectifs : poursuivre la sen-

sibilisation des personnels de l'Etat à la sécurité numérique et exposer les différents travaux réalisés par l'Agence depuis son entrée en activité, en juillet 2016. Pour cela, le Contre-Amiral Dominique RIBAN, Directeur de l'AMSN (à l'extrémité gauche sur la photo), et Frédéric FAUTRIER, Directeur Adjoint (au pupitre), sont intervenus chacun leur tour devant l'assemblée.



A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

## LA DIVISION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE DE LA DEE

Sous l'autorité de la Direction de l'Expansion Economique (DEE), la Division de la Propriété Industrielle participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle (laquelle regroupe l'ensemble des droits organisant la protection des marques, des brevets et des dessins et modèles).

« Nos missions consistent à accompagner les entreprises dans la création, le développement et l'optimisation de leur stratégie d'innovation, à s'acquitter des fonctions d'enregistrement et de délivrance des titres de propriété industrielle et à traiter l'ensemble des opérations affectant la vie de ces derniers », explique Jean-Pierre SANTOS, Chef de la Division de la Propriété Industrielle qui représente par ailleurs la Principauté au sein des organes décisionnaires de l'Organisation Européenne des Brevets (OEB) et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

### ORGANISATION FONCTIONNELLE

Cette Division se compose de 2 cellules : l'une traite des créations techniques et l'autre des créations ornementales et des signes distinctifs. Elle dispose en outre de son propre système d'information, ce qui lui permet d'avoir, au sein de la première cellule, des informaticiens « métiers » capables de cloner numériquement des procédures par nature chronophages, telles que l'examen formel d'une demande d'enregistrement de marque.



L'équipe de la Division de la Propriété Industrielle. De gauche à droite : Ingrid DIAZ, Attaché ; Christophe BROWARNYJ, Responsable d'Exploitation Informatique ; Jean-Pierre SANTOS, Chef de Division ; Géraldine ROSPOCHER, Secrétaire-Sténodactylographe ; Laurence MONTI, Administrateur Principal. Absents sur la photo : Corinne GRAZIANI, Chef de Bureau, et Vianney IVANEZ, Gestionnaire Informatique.

### COLLABORATIONS INTER-SERVICES

« Nous collaborons régulièrement avec la Trésorerie Générale des Finances dans la mesure où notre activité est génératrice de recettes - plus de 2,5 M € en 2016 - avec l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques qui sollicite nos données pour

diverses études et publications, et avec le Journal de Monaco qui publie mensuellement l'ensemble des opérations inscrites aux registres nationaux », détaille M. SANTOS.

La Division est également en lien étroit avec la Représentation Permanente de la Principauté près l'Office des Nations Unies à Genève

et autres Organisations Internationales ayant leur siège en Suisse à l'occasion des Assemblées des Etats membres de l'OMPI et dans le cadre de travaux de fond tels que la protection des noms géographiques « Monaco » et « Monte-Carlo ».

### GRANDS DOSSIERS EN COURS

L'équipe finalise actuellement une série de réformes réglementaires initiée en 2015 qui vise à consacrer les nouvelles pratiques préalablement testées auprès des utilisateurs et à introduire, dans l'ordonnement juridique monégasque, un service plus efficient pour le dépôt des brevets.

Elle travaille également avec l'OEB et l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle sur l'élaboration de registres fédérés afin de faciliter l'accès des usagers aux informations et permettre ainsi à la Division de gagner en visibilité.

« Enfin, dans l'intérêt commun des administrés et des agents, nous préparons le déplacement très prochain de la borne d'accueil de la Division de la Propriété Industrielle au sein même des locaux de la DEE. »

La Division de la Propriété Industrielle supervise la ligne éditoriale et la maintenance de [mcipo.gouv.mc](http://mcipo.gouv.mc), un tout nouveau site Internet qui vise un objectif s'inscrivant dans le cadre de l'attractivité de la Principauté et de la modernisation de l'Administration : offrir des services électroniques et disposer d'un outil de communication, de sensibilisation et de promotion de la propriété industrielle efficace et accessible à tous.

## FOCUS

## LE BUREAU DE REPRESENTATION DE LA DTC EN GRANDE-BRETAGNE

Après vous avoir exposé les missions générales des 10 Bureaux de Représentation de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) à l'étranger (lire JDA n° 82), nous vous proposons une présentation de chacun d'entre eux. Ce tour d'horizon, qui s'effectuera au fil des éditions, débute dans ce numéro avec le Bureau en Grande-Bretagne.

Royaume-Uni, Irlande, mais aussi Norvège, Suède et Danemark : le Bureau de Représentation de la DTC en Grande-Bretagne couvre un large territoire aux clientèles diverses. Stéphane DEGUEURCE-ROBERGE, son Directeur Général, manage les marchés du Royaume-Uni et de l'Irlande depuis 9 ans, la Scandinavie s'étant ajoutée à son programme en 2017. Il est assisté dans son travail par Rebecca PETIT-JEAN, Responsable Meeting et Incentive, et Noémie GUY, Assistante du Directeur.

« Mon rôle est notamment de présenter un plan d'action annuel à notre Direction et aux Chefs des différentes Sections et Divisions de la DTC. On définit nos actions commerciales et marketing et l'on



Stéphane DEGUEURCE-ROBERGE, Directeur Général du Bureau de Représentation de la DTC en Grande-Bretagne, entouré de Rebecca PETIT-JEAN, Responsable Meeting et Incentive (à droite), et Noémie GUY, Assistante du Directeur (à gauche), durant la soirée « Green is the New Glam » (16 novembre) organisée dans le cadre de la Conférence annuelle des Bureaux de Représentation 2017 (lire ci-dessous).

établit alors un budget », explique M. DEGUEURCE-ROBERGE. Le Bureau de Représentation fonctionne comme un bureau de vente, pour lequel il faut « aller développer la Destination et conseiller la DTC sur les actions à mener localement, sur les segments loisirs et affaires ».

Au quotidien, l'équipe du Bureau « rencontre des acteurs susceptibles de développer des événements en Principauté ». L'objectif consiste à organiser « d'importantes conférences dans lesquelles nous pouvons inclure le Grimaldi Forum et les hôtels de la Principauté et au cours desquelles nous

pouvons amener d'autres groupes à choisir la Destination 'Monaco' ». Le démarrage se fait aussi à travers le « Bus Road Show », une tournée avec un autocar entièrement équipé pour rencontrer les futurs clients potentiels dans tout le Royaume-Uni.

L'intérêt pour Monaco ne se dément pas dans cette région du monde, puisque « la Grande-Bretagne constitue le 2<sup>e</sup> marché européen après la France ». Dans le but de toujours mieux faire connaître la culture monégasque, une Fête Nationale délocalisée aura par ailleurs lieu à Londres en 2018, « avec des barbajuns, de la fougasse monégasque, l'Orangerie de Monaco et la Brasserie de Monaco ».

## ACTU EN IMAGE

### CONFERENCE ANNUELLE DES BUREAUX : PLACE AUX NOUVEAUTES !

La DTC a profité de la tenue de la Conférence annuelle des Bureaux de Représentation (12 au 17 novembre) pour dévoiler sa nouvelle signalétique identitaire « Visit Monaco ». Ce traditionnel rendez-vous réunissant les représentants des différents Bureaux en Principauté a également été pour cette Direction l'occasion de dévoiler la nouvelle version du site Internet [visitmonaco.com](http://visitmonaco.com) (qui sera mise en ligne très prochainement) et sa nouvelle page Facebook, intitulée « Mon Monaco » (déjà active).



## A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS INSPECTEUR AU SERVICE DE CONTROLE DES JEUX

Le Service de Contrôle des Jeux (SCJ) se compose de 5 Inspecteurs sous la responsabilité d'un Chef de Service, Christian OLLIER. Nous avons rencontré ce dernier afin qu'il nous présente le métier de ses collaborateurs.



Christian OLLIER, Chef du Service de Contrôle des Jeux (à droite sur la photo), prépare une journée de travail avec l'un des Inspecteurs, Alain PREAU.

### Quelles sont les attributions d'un Inspecteur au SCJ ?

Les attributions du SCJ sont définies par la Loi n°1.103 du 12 juin 1987 relative aux jeux de hasard en Principauté. Dans ce cadre, un Inspecteur, sous l'autorité du Chef de Service auquel il rend compte, se voit d'abord confier des missions administratives (article 16 de la Loi) :

- surveiller le fonctionnement des maisons de jeux en effectuant toutes investigations à cet effet ;
- contrôler l'exploitation des jeux et mettre en œuvre toutes vérifications s'y rapportant ;
- exercer une surveillance sur le contrôle de l'accès aux maisons de jeux, ainsi que sur

leurs heures d'ouverture et de fermeture ;

- veiller au déroulement régulier des parties et au bon comportement des employés.

D'autre part, il assure des missions d'ordre judiciaire (article 23 de la Loi) relatives aux infractions violant les dispositions de la Loi n°1.103 du 12 juin 1987 :

- rechercher et constater tout fait de nature à violer les dispositions de la présente Loi ;
- en cas de faits relevés constituant un délit ou une contravention, les traiter sous la direction du Procureur Général, dans les conditions prévues par le Code de Procédure Pénale (articles 45, 46 et 47), avec la qualité d'Officier de Police Judiciaire (articles 48 à 55).

### Plus concrètement, en quoi consiste ce métier au quotidien ?

Le quotidien d'un Inspecteur est constitué de tâches relatives au suivi de l'exploitation des jeux - surveillance en salle et au moyen de la vidéosurveillance, contrôles ponctuels, examen des matériels, etc. - et de tâches administratives - réponses aux saisines diverses, agréments des personnels et des matériels, analyses des résultats, suivi des dossiers, archivage, etc.

Il faut en outre noter que ce métier est, dans le contexte administratif, atypique car il doit être en adéquation avec l'exploitation des jeux : les agents travaillent en effet, pour les jeux de tables, de 14h à 6h.

Pour les appareils automatiques, c'est une présence 24 heures sur 24 qui est requise. Et ce, 7 jours sur 7.

### Des tâches particulières sont-elles attribuées à chaque Inspecteur ?

L'étendue des missions du Service et les caractéristiques de son domaine d'action présupposent, au-delà d'une connaissance approfondie des jeux et d'une solide expérience en matière judiciaire et administrative, une grande polyvalence de la part des Inspecteurs. Néanmoins, afin d'accroître l'efficacité du suivi, une sectorisation a été mise en place.

### Avec quels autres Services de l'Administration un Inspecteur est-il amené à travailler ?

Concernant les Services administratifs, outre les relations privilégiées qu'il entretient avec notre Département de tutelle, l'Inspecteur est ponctuellement amené à travailler avec le Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN), la Direction de la Sécurité Publique et le Parquet Général.

Il est par ailleurs en relation permanente avec les services de la Société des Bains de Mer concourant à l'exploitation des jeux.

## OETP LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

En novembre, l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

### NOEL 2017



Dessin et gravure : Martin MÖRCK d'après un tableau de François GUGLIELMI  
© Archives du Palais Princier  
Impression : Taille-douce et offset  
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical  
Tirage : 60.000 timbres-poste  
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures  
Valeur faciale : 0,85 €

Cette représentation de la Nativité est inspirée d'un tableau de François GUGLIELMI conservé au sein de la chapelle du Palais Princier.

### TIMBRE PREOBLITERE



Dessin : Bernard ALUNNI et Marie-Christine LEMAYEUR  
Impression : Offset  
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal  
Tirage : 250.000 timbres-poste  
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures  
Valeur faciale : 0,42 €

Ce timbre préoblitéré remplace celui émis en 2014. Il est destiné aux sociétés en contrat avec La Poste Monaco pour les seuls envois en nombre de moins de 35 g à destination de la France ou de Monaco. Le timbre illustre le mérou brun de Méditerranée, espèce menacée qui fait l'objet d'actions de préservation.

### EMISSIONS COMMUNES MONACO-LE VATICAN



Dessin : Stefano MORRI  
Impression : Offset  
Format des timbres : 30 x 40,85 mm vertical  
Tirage de chaque timbre : 45.000 timbres-poste  
Feuilles de 10 timbres-poste avec enluminures  
Valeur faciale du timbre « L'Annonciation » : 0,85 €  
Valeur faciale du timbre « La Nativité » : 1,10 €

Autour d'une thématique religieuse, cette 1<sup>ère</sup> émission philatélique commune entre la Principauté et la Cité du Vatican s'inscrit dans une longue tradition de relations étroites et confiantes entre les deux Etats.

### BLOC MONACOPHIL 2017

Dessin et gravure du timbre « Princesse Grace » : Pierre ALBUISSON  
Dessin et gravure du timbre « Hercule FLORENCE » : Yves BEAUJARD  
Illustration du fond d'après des dessins d'Hercule FLORENCE  
Impression : mixte offset et taille-douce  
Format du bloc : 100 x 120 mm vertical  
Format des timbres : 30 x 40,85 mm  
Tirage : 35.000 blocs  
Valeur faciale : 5,20 € (2 X 2,60 €)



Thème de l'exposition MonacoPhil 2017 (qui a eu lieu du 30 novembre au 2 décembre), « La philatélie des Amériques » est mise à l'honneur sur ce bloc. L'Amérique du Nord est représentée par l'inoubliable Grace KELLY (1929-1982), star hollywoodienne devenue Princesse de Monaco par son mariage avec le Prince Rainier III en 1956. Pour illustrer l'Amérique du Sud, le choix s'est porté sur l'inventeur et artiste monégasco-brésilien Hercule FLORENCE (1804-1879).

Ces émissions sont en vente au guichet de l'OETP (23 avenue Albert II - Centre commercial de Fontvieille, 3<sup>e</sup> étage, côté pharmacie) et au Musée des Timbres et des Monnaies.



FOCUS

## LA JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES MISE A L'HONNEUR EN PRINCIPAUTE

Depuis maintenant 6 ans, la Principauté s'associe à la célébration de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, proclamée par l'ONU en 1992. A cette occasion, le Département des Affaires Sociales et de la Santé a organisé le 5 décembre la 6<sup>e</sup> Rencontre Monégasque du Handicap à l'Auditorium du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco. En présence de Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et de la conférencière Marie José SCHMITT, Vice-Présidente de l'Action Européenne des Handicapés, cette journée a permis de faire découvrir la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) à un public venu nombreux.



La 6<sup>e</sup> Rencontre du Handicap sur la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées s'est tenue le 6 décembre au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco.

Lors de la conférence, Marie José SCHMITT a rappelé que « la CDPH n'est pas un texte portant sur des droits spécifiques attribués à un groupe particulier de population ; c'est un texte qui porte sur les Droits de l'homme - un rappel

malheureusement nécessaire - s'appliquant aussi aux personnes handicapées ». Heureusement le contexte évolue et, selon elle, « un autre regard sur le handicap s'est développé, qui est passé de l'indifférence à l'hospitalité.

Chaque pays doit intégrer cette Convention dans sa législation et se l'approprier ».

C'est autour de ce constat et de ces principes d'égalité que l'engagement du Gouvernement Princier s'est matérialisé avec la création le 1<sup>er</sup> janvier 2016, au sein de l'Administration, de la Division de l'Inclusion Sociale et du Handicap (DISH, dépendante de la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - DASO). Son équipe est constituée d'un Chef de Division, d'un Administrateur Principal chargé de l'accessibilité, d'une Secrétaire, de 5 Travailleurs Sociaux et de 54 Auxiliaires de Vie Scolaire.

« La volonté politique a été d'inscrire la mission handicap dans le champ social

### Le handicap en Principauté

- 318 personnes sont reconnues handicapées (âgées de moins de 60 ans) :
  - > 44 mineurs ;
  - > 274 adultes (dont 113 travailleurs).
- 1,27 % des résidents monégasques de moins de 60 ans sont reconnus en situation de handicap (contre environ 10 % de la population mondiale).

par la création d'un Service spécifiquement dédié. Ainsi, ce choix affirme encore davantage la volonté de notre Gouvernement d'opérer le changement de paradigme



### La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH)

La CDPH est une convention internationale pour promouvoir, protéger et assurer la dignité et l'égalité devant la loi, les droits humains et les libertés fondamentales des personnes avec des handicaps en tout genre. L'objectif est la pleine jouissance des droits humains fondamentaux par les personnes handicapées et leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Elle a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 13 décembre 2006, puis est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Au 8 novembre 2017, 160 pays l'ont signée et 175 pays l'ont ratifiée, dont Monaco, la France et l'Union européenne.

### Les travailleurs handicapés dans la Fonction Publique

6 travailleurs handicapés sont insérés avec convention de placement sur un emploi protégé dans l'Administration (mise en place entre le Service concerné, la DASO et le travailleur handicapé) :

- 1 à la DASO ;
- 3 à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS) ;
- 1 au Mess de la Compagnie des Carabiniers du Prince ;
- 1 à la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU).

5 travailleurs handicapés sont insérés sans convention de placement :

- 1 au Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) ;
- 2 à la Mairie ;
- 3 à la DAU ;
- 1 à la Direction de l'Action Sanitaire (DASA).

3 travailleurs handicapés sont insérés en stage :

- 1 à la DENJS ;
- 2 à la Mairie.

qui vise à remplacer l'approche médicale du handicap par une approche fondée sur les Droits de l'homme, conformément à la CDPH », a détaillé Elodie KOUKOU, Chef de Division, Délégué Chargé des Personnes Handicapées, à l'issue de la conférence.

Retrouvez en pages 16 et 17 les témoignages de 3 travailleurs handicapés de l'Administration...

### INTERNATIONAL

## LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES : UNE DELEGATION MONEGASQUE SE REND A GENEVE

Conduite par S.E. Mme Carole LANTERI, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, une Délégation monégasque a pris part, le 9 novembre à Genève (Suisse), à un Dialogue avec le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

L'objectif de cette réunion était l'examen du rapport initial et des rapports périodiques de Monaco, remis en 2016 par le Gouvernement Princier, concernant la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cette Convention, adoptée en 1979, entrée en vigueur en 1981 et ratifiée par la Principauté en 2005, engage en effet les Etats adhérents à produire des rapports examinés par un Comité d'experts indépendants, lequel formule ensuite des recommandations sur le sujet.



Cette Délégation était composée de S.E. Mme Carole LANTERI, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève (au centre) ; Véronique SEGUI-CHARLOT, Directeur de l'Action et de l'Aide Sociales ; Dr. Alexandre BORDERO, Directeur de l'Action Sanitaire ; Pascale PALLANCA, Directeur du Travail ; Gilles REALINI, Premier Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève ; Laurence GUAZZONE, Conseiller Technique à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ; Corine MAGAIL, Chargé de Mission au Département des Relations Extérieures et de la Coopération ; Frédéric PARDO, Administrateur Juridique Principal à la Direction des Affaires Juridiques ; Antonella COUMA, Conseiller à la Direction des Services Judiciaires ; Lisa CAPACCIONI, Assistante Sociale de Police au Département de l'Intérieur ; Patricia CHACON-SIERRA, Assistante Spéciale à la Mission Permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

L'examen des rapports monégasques a permis à la Délégation d'exposer en détail le travail effectué par la Principauté pour l'application

de ladite Convention dans les domaines législatif et institutionnel. Les mesures les plus récentes en faveur des droits des femmes et participant

à la lutte contre la discrimination à leur égard ont ainsi été mises en lumière, dont notamment :

- la Loi n° 1.382 du 20 juillet 2011 relative à la prévention et à la répression des violences particulières ;
- la Loi n° 1.440 du 5 décembre 2016 modifiant certaines dispositions du Code civil relatives au nom et instaurant une reconnaissance anténatale de l'enfant ;
- la ratification de plusieurs instruments internationaux en la matière, en particulier le Protocole facultatif à la Convention CEDAW (2016).

INCLUSION SOCIALE

**TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DE L'ADMINISTRATION : ILS TEMOIGNENT**

Comme indiqué en page 15, 6 personnes disposant du statut de travailleur handicapé évoluent dans l'Administration avec convention de placement sur un emploi protégé. Comment cette intégration se passe-t-elle ? A quoi ressemble leur quotidien professionnel ? Quel encadrement leur est assuré par la Division de l'Inclusion Sociale et du Handicap (DISH) ? Et comment voient-ils leur avenir dans la Fonction Publique ? 3 d'entre eux, tous suivis par Vanessa DUMEZ, Educateur Spécialisé de la DISH, ont accepté de témoigner.

**Murat ZORLU** 30 ans • Aide-Jardinier dans le secteur de Monaco-Ville (Direction de l'Aménagement Urbain)



« Je suis tout à fait capable de travailler en autonomie »

« Titulaire d'un CAP Jardinier, j'ai travaillé durant 6 années à la Société des Bains de Mer avant d'entrer dans l'Administration, à la DAU, en 2014 (ndlr : en stage, dans un premier temps, toute insertion y étant soumise). Actuellement, je suis Aide-Jardinier - j'espère prochainement passer Jardinier - intervenant dans les Jardins Saint-Martin, ainsi que, ponctuellement, dans les jardins autour du Palais Princier et sur les terrasses du Palais de Justice.

Mon handicap ? Je suis atteint de surdité sévère. Aussi, je suis muni d'une audioprothèse amplifiant tous les sons alentours, ce qui est à la fois très fatigant et vital pour ma sécurité, car je peux de la sorte détecter tout danger au travail. Ainsi, je suis tout à fait capable de travailler en autonomie.

Certes, à cause de mon appareillage, je ne peux me servir d'une tronçonneuse ou de tout autre appareil bruyant. Mais je suis en mesure d'assurer l'ensemble des autres tâches. Mes supérieurs sont d'ailleurs

satisfaits de mon travail et me font confiance.

Concernant la communication avec mes collègues, je sais lire sur les lèvres et, malgré mon handicap, j'arrive toujours à me faire comprendre. Les échanges avec la DISH, eux - consistant en des conseils sur les difficultés que je peux rencontrer au quotidien - se font de manière régulière par SMS.

Aujourd'hui, je me sens très bien à ce poste à temps plein et souhaite vivement le conserver. »

de vérifier si le dispositif mis en place avec la Médecine du Travail est toujours adapté.

Aujourd'hui titulaire, je suis très à l'aise à mon

poste, appréciant particulièrement être en contact avec les élèves et le public. Dans ce bâtiment récent et moderne qu'est le LTHM, tout est de plus facilement accessible en fauteuil rou-

lant. Je tiens donc énormément à ce travail, lui qui m'a aidé à ne pas me refermer sur moi-même, ainsi qu'à rester actif et utile. »

« Ce travail m'a aidé à ne pas me refermer sur moi-même »

**Soufia BOUKARI** 31 ans • Agent d'Accueil à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO)



« Je fais intégralement partie de l'équipe de la DASO »

« Un accident de vie a provoqué chez moi des difficultés de mémoire et de concentration qui m'ont empêché de poursuivre des études. C'est alors que j'ai été prise en charge par la DISH, avec laquelle nous avons défini un projet et décidé d'une orientation vers un travail de bureau. J'ai donc commencé par un stage dans une agence d'intérim, suivi d'un autre stage qui a débouché sur un contrat dans une société d'aide à la personne. Puis j'ai été assistante administrative au Centre d'Activités Princesse Stéphanie 1

(CAPS 1) de l'Association Monégasque pour l'Aide et la Protection de l'Enfance Inadaptée (AMAPEI), avant d'entrer dans l'Administration, en 2015, en qualité d'Agent d'Accueil à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (aujourd'hui DASO).

Mon travail consiste essentiellement en l'accueil physique du public et en son orientation vers la personne ou le Service adéquat. Le secteur social me plaît ; comme je le dis d'ailleurs souvent, je ne l'ai pas choisi, c'est lui qui l'a fait. Je

m'entends de surcroît très bien avec mes collègues, qui sont toujours à l'écoute en cas de difficultés ; je fais intégralement partie de l'équipe. Pour l'instant, je me vois donc rester dans ce Service, à ce poste.

La DISH, avec qui je fais régulièrement le point, m'aide à me recentrer sur moi et à trouver des solutions aux difficultés que je peux rencontrer au quotidien. Il s'agit d'un accompagnement essentiel pour que je me sente bien dans mes fonctions. »

**René LUZY** 58 ans • Factotum au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports)

« J'ai vécu ma première expérience professionnelle en CAP Hôtellerie-Restaurant au sein de la toute première promotion du Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo - l'ancien établissement monégasque de ce type, situé avenue de l'Annonciade, qui venait d'être inauguré. J'ai par la suite évolué dans l'hôtellerie pendant une dizaine d'années avant d'intégrer la Mairie de Monaco, puis

l'Administration vers l'an 2000 : ce qui s'appelait à l'époque le Service de l'Aménagement Urbain, d'abord, et le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM), ensuite.

Mon handicap, moteur, est dû à un accident de moto intervenu en 2012. Ce n'est qu'après 2 années de reconstruction que j'ai repris mon poste au LTHM, motivé par ma volonté de

ne pas rester en invalidité et les demandes de réintégration de mes collègues.

Comprenant tout à fait les aménagements dont j'ai besoin pour mes soins, ces derniers m'aident d'ailleurs beaucoup au quotidien, tout comme la DISH, avec qui j'échange dès que nécessaire. Celle-ci m'accompagne notamment lors de la visite médicale annuelle, laquelle permet



**SANTE PUBLIQUE  
DEPISTAGE : LE RAPPEL DU GOUVERNEMENT**

Sous l'impulsion de Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le Gouvernement Princier a souhaité, en ce début d'année, rappeler l'importance du dépistage et l'efficacité de Monaco en la matière. La Principauté est en effet dotée du Centre Monégasque de Dépistage qui, par son action, la place parmi les Etats modèles en termes

de santé publique et de prévention (dépistages du VIH et des IST ; du cancer colo-rectal et de ceux du sein et du col de l'utérus ; de l'ostéoporose ; de l'anévrisme de l'aorte abdominale). Pour mémoire, ce Centre placé sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et la responsabilité du Dr Daniel ROULISON est situé au Centre Hospitalier Princesse Grace - Pavillon Louis II - Etage -1.

L'avenir ça se travaille

**7<sup>e</sup> FORUM** de la FORMATION en ALTERNANCE

**12<sup>e</sup> RENCONTRE** des MÉTIERS de la BANQUE et de la FINANCE

MERCREDI 21 FÉVRIER 2018  
AUDITORIUM RAINIER III - 10h - 17h  
ENTRÉE LIBRE - RENS. +377 98 98 19 86

f fmonaco

DIPLOMATIE CLIMATIQUE

**COP 23 : PREPARATION ET INTERVENTION DE LA DELEGATION MONEGASQUE**

Une Délégation de la Principauté, menée par Marie-Pierre GRAMAGLIA, a participé à la 23<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23) qui a eu lieu du 4 au 17 novembre à Bonn (Allemagne). Zoom sur l'allocution du Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, et sur l'organisation mise en œuvre par cette Délégation.



Marie-Pierre GRAMAGLIA lors de son intervention à la tribune le 16 novembre. Le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme menait une Délégation composée de S.E. Mme Isabelle BERRO-AMADEI, Ambassadeur de Monaco en Allemagne, Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, Patrick ROLLAND, Adjoint au Directeur de l'Environnement, Benjamin LABARRERE, Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne, ainsi que de Jérémie CARLES et Jessica ASTIER, respectivement Chef de Division et Chef de Section à la DE.

Cette année, la COP 23, présidée par les Fidji, portait principalement sur l'avancement de l'exécution de l'Accord de Paris. La Délégation monégasque, à travers le Groupe d'Intégrité Environnementale (EIG) - groupe de négociation dont Monaco est membre - s'y est montrée ambitieuse en matière de transparence des informations et d'atténuation des effets du changement climatique, en particulier concernant la prise en compte du rôle déterminant des océans dans cette lutte.

La Principauté s'est par ailleurs illustrée lors du segment de haut niveau, au cours duquel Marie-Pierre GRAMAGLIA est intervenue à la tribune : « Aujourd'hui, mon pays souhaite que l'engagement de toutes les Parties soit ambitieux et transparent afin d'atteindre l'objectif que nous nous sommes collectivement fixé de contenir l'élévation moyenne des températures globales à moins de 2 °C », a-t-elle notamment déclaré, tout en rappelant les objectifs de Monaco en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (moins 50 % à l'horizon 2030 par rapport à 1990 et neutralité carbone d'ici 2050).

**3 questions à Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement**

**Quel travail préparatoire est effectué par la Direction de l'Environnement (DE) pour les COP, auxquelles la Principauté participe chaque année ?**

Les négociations comportent annuellement deux sessions : une session technique et la Conférence des Parties. Préalablement à chaque session, nous élaborons des documents internes, des éléments de discours et tout ce qui a trait à la logistique. Et entre ces sessions, Monaco collabore avec les 5 autres pays membres de l'EIG pour définir des positions communes. Il s'agit en outre de préparer le segment de haut niveau avec la participation de Marie-Pierre GRAMAGLIA à la réunion ministérielle de l'EIG et son intervention à la tribune de l'ONU.

**Avec quelles autres entités de l'Administration collaborez-vous sur ce dossier ?**

Nous collaborons avec le Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC) et les Ambassades. Cette année, logiquement, nous avons travaillé avec l'Ambassade de Monaco en Allemagne.

**Quel a été le rôle de la Délégation monégasque durant la conférence ?**

Les membres de la Délégation portent les positions de la Principauté lors des échanges permettant de formaliser les engagements climatiques futurs. Chaque expert technique de la DE et du DREC suit des sujets spécifiques - transparence des informations, mécanismes financiers, coopération internationale, etc. En complément, Monaco participe à de nombreuses réunions avec les différents organes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les autres groupes de négociation.

DEVELOPPEMENT DURABLE

**LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'URBANISATION EN MER**

La Mission « Urbanisation en Mer » (URBAMER), rattachée au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU), a été créée en 2013 pour accompagner les phases successives du projet d'extension en mer de l'Anse du Portier, notamment dans le domaine du développement durable.



Les experts du Comité de Suivi Environnemental du projet d'Urbanisation en mer ont été reçus le 14 mars dernier par Serge TELLE, Ministre d'Etat, Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, Cyril GOMEZ, Directeur Général de ce Département, Jean-Luc NGUYEN, Directeur de la Mission Urbanisation en Mer, Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, et Jacqueline GAUTIER DEBERNARDI, Directrice de l'Association Monégasque de Protection de la Nature et gestionnaire des réserves marines de la Principauté.

URBAMER représente les intérêts de l'Etat dans le projet d'Urbanisation en mer en veillant à l'application du Traité de Concession signé avec la SAM L'Anse du Portier en juillet 2015. Dès que le chantier a débuté, fin 2016, son rôle a consisté à s'assurer du respect du projet technique approuvé par l'Etat concernant, notamment, l'environnement et le développement durable.

En effet, les principaux travaux suivis depuis le démarrage du chantier ont été ceux relatifs à l'écologie (mesures environnementales de protection des espèces protégées et éradication de la caulerpe), la dépose d'un émissaire existant et la réalisation d'un

nouvel émissaire, ainsi que le dragage des sédiments. Les prochaines étapes du chantier suivies par URBAMER seront la mise en place du remblai d'assises des caissons et, à partir de mi-2018, celle des caissons eux-mêmes, actuellement en cours de fabrication à Marseille.

Afin de veiller au respect des objectifs environnementaux du projet, URBAMER est accompagnée par un Comité de Suivi Environnemental composé de 8 experts indépendants spécialisés dans les domaines de l'environnement. Pour la surveillance de l'écosystème marin, un dispositif complet de surveillance a été déployé, comportant des

caméras et une dizaine de stations instrumentées au sein des réserves marines du Larvotto et des Spélugues. Ces dernières mesurent turbidité, température, luminosité et transmettent les informations en temps réel. Des mesures régulières sur la sédimentation et la qualité de l'eau sont également effectuées, avec analyses physico-chimiques et détection de polluants.

Une trentaine de pièges à sédiments ont par ailleurs été installés et sont relevés très régulièrement (jusqu'à deux fois par semaine). L'ensemble des résultats est confronté à l'avis de biologistes marins, lesquels effectuent des plongées hebdomadaires sur les

espèces sensibles et patrimoniales des réserves afin d'identifier tout changement de vitalité qui pourrait leur être préjudiciable.

En parallèle de la surveillance de l'environnement marin, une attention particulière est portée aux nuisances sonores du chantier, avec l'installation d'un mur phonique de 5 m de haut, l'installation de capteurs acoustiques et le respect de seuils limites. Il en est de même pour les nuisances atmosphériques, avec un suivi de la qualité de l'air, ainsi que pour les nuisances sur les circulations maritime et urbaine. Enfin, un dispositif de suivi des plaintes de riverains a été mis en place par URBAMER afin de garantir que ce projet respecte l'ambition d'exemplarité qui s'y attache.



Dans le cadre du projet d'extension en mer, le Gouvernement Princier a lancé une opération inédite et ambitieuse de transplantation de la posidonie supervisée par URBAMER.

FOCUS

## LA DAU SE MOBILISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) a créé, il y a un an, un poste de Responsable de la prévention des risques professionnels afin de répondre aux problématiques d'hygiène et de sécurité auxquelles sont confrontées ses équipes. Le Chef de Section Hugues NOTTEBART, en charge de ces questions, prodigue des conseils et se rend régulièrement sur le terrain auprès des différentes sections de cette Direction.

Avec environ 150 personnels formés en 2017 pour un total de plus de 40 jours de formation, la DAU a fait de la prévention des risques professionnels une priorité. Certains personnels sont en effet particulièrement exposés : interventions souterraines pour l'Assainissement, en hauteur pour les Jardins ou encore au milieu du trafic urbain pour la Voirie - Signalisation.



Atelier sur les gestes de premiers secours organisé le 28 avril 2017 par la DAU.

« L'idée est d'intégrer le message sécurité dans le fonctionnement des équipes sans que ce soit une contrainte, mais que cela devienne un réflexe. Il faut donc traiter ces sujets importants sous un aspect pédagogique et pratique, l'approche pouvant être à certains moments ludique et décontractée. J'essaie d'amener de manière originale les principes fon-

damentaux de prévention en m'impliquant dans les actions », explique Hugues NOTTEBART.

Pour répercuter au mieux les messages de prévention et assurer la remontée d'information, « les principales sections sont représentées au sein du Comité Hygiène et Sécurité par un délégué ».

Ce travail est mené en collaboration avec les Services des Prestations Médicales de l'Etat « pour les évaluations médicales et les visites régulières », la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique « pour le plan de formation et le budget alloué », ainsi qu'avec l'Inspection du Travail pour le respect des dispositions légales.

### Les principales actions de formation de la DAU en 2017

- Formation Certiphyto - utilisation des produits phytopharmaceutiques : plus de 40 personnes formées.
- Formation Travail en hauteur - harnais : environ 30 personnes formées.
- Formation Signalisation temporaire des chantiers : environ 30 personnes formées.

## MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL LA NORME ISO 14001 RECONDUITE POUR LA DE

La Direction de l'Environnement (DE), Service certifié ISO 14001 depuis 2014, vient de se voir reconduire cette norme internationale (dont les exigences ont été renforcées en 2015), attestant ainsi de

sa capacité à maîtriser son impact environnemental. L'audit a notamment relevé une forte sensibilisation et une implication de l'ensemble des agents de la Direction dans la démarche, une exemplarité

de leurs comportements en matière de préservation de l'environnement, et une prise en compte des critères environnementaux dans les actes d'achats. Ces efforts, qui se traduisent par exemple en

chiffres par une diminution des consommations électriques de 12 % et de chauffage de 29 % (par rapport à 2014), seront de plus poursuivis en 2018 avec un nouveau plan d'action encore plus exigeant.

## A LA DECOUVERTE DE NOS METIERS CONTROLEUR DES CONSTRUCTIONS A LA DPUM

Parmi ses missions, la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) compte la mise en œuvre de la politique de développement urbanistique de la Principauté et le suivi de l'application de ses documents d'urbanisme. Pour les mener à bien, elle dispose ainsi notamment de Contrôleurs des Constructions, dont nous avons choisi de vous présenter la profession.



Les 5 Contrôleurs des Constructions au sein de la DPUM. De gauche à droite : David DUVAL, Julien GABRIELE, Frédéric BERNASCON, Géraldine CARUSO et Didier BORDAS.

Outre l'inspection de l'état des façades des immeubles de la Principauté et des installations de ses chantiers, les Contrôleurs des Constructions de la DPUM sont chargés de vérifier la conformité des travaux qui y sont menés : à Monaco, les constructions, les travaux de terrassement ou de démolition, ainsi que les modifications dans les aménagements intérieurs ou les dispositions extérieures de bâtiments existants sont soumis à la délivrance, de la part de la DPUM, d'un permis appelé « autorisation de construire ». « Or une fois obtenue, celle-ci doit être affichée à l'entrée du

chantier, ce à quoi nous veillons », indique David DUVAL.

Ce dernier est Contrôleur des Constructions pour le Pôle « Urbanisme », et plus particulièrement pour la Cellule « Urbanisme Opérationnel », à l'instar de Frédéric BERNASCON, Didier BORDAS et Julien GABRIELE. Un 5<sup>e</sup> Contrôleur de la DPUM évolue, lui, au sein de la « Commission Technique d'Hygiène, de Sécurité et de Protection de l'Environnement » (lire notre article sur le sujet dans le JDA n°74) : Géraldine CARUSO, qui est chargée des contrôles rela-

tifs aux locaux professionnels ou recevant du public.

« Des contrôles inopinés peuvent être effectués sur tout chantier. Nous effectuons par ailleurs des visites de récolement, c'est-à-dire des contrôles sur place destinés à vérifier que les travaux ont été menés conformément à l'autorisation délivrée et à ses prescriptions », poursuit M. DUVAL. En cas de non-respect du projet autorisé, les Contrôleurs peuvent alors procéder à une mise en demeure du maître d'ouvrage de se mettre en conformité dans un délai défini, conformément au Règlement d'Urba-

nisme, de Construction et de Voirie qui a été introduit par l'Ordonnance Souveraine n° 3.647 du 9 septembre 1966, modifiée.

### COLLABORATIONS INTER-SERVICES

A l'occasion de leurs récolements, les Contrôleurs font régulièrement appel à plusieurs Services de l'Administration dans leurs domaines de compétences respectifs, parmi lesquels le Corps des Sapeurs-Pompiers, la Direction de l'Action Sanitaire, la Direction de l'Environnement, la Direction du Travail, la Direction de l'Aménagement Urbain, la Direction de l'Habitat et la Direction des Travaux Publics.

### FORMATION, EXPERIENCE ET QUALITES REQUISES

Pour exercer le métier de Contrôleur des Constructions de la DPUM, il faut être titulaire d'un diplôme équivalent au baccalauréat et attester de 3 ans d'expérience en tant que conducteur de travaux. « Il s'agit en outre de faire preuve, au regard du nombre important de dossiers à traiter, de rigueur et d'organisation, mais également d'impartialité et d'écoute afin de répondre au mieux aux différentes requêtes. »

**INTERNATIONAL**

**PREPARATION DE LA 39<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO**

La Conférence Générale de l'UNESCO réunit tous les 2 ans les 195 Etats membres. C'est un temps fort dans la vie de cette Organisation durant lequel sont déterminées les orientations politiques et budgétaires pour les 4 années à venir. Découvrez le travail de la Délégation monégasque dans la préparation de cet événement international.



De gauche à droite : le Dr. Fanny DOUVERE, Coordinatrice Patrimoine marin ; Mechtilid ROSSLER, Directrice du Centre du Patrimoine mondial ; Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; S.E. Mme Yvette LAMBIN-BERTI, Ambassadeur de Monaco auprès de l'UNESCO.

La 39<sup>e</sup> session de la Conférence Générale s'est déroulée du 30 octobre au 14 novembre 2017 dans un contexte politique fort avec l'annonce du retrait des Etats-Unis et d'Israël, le départ d'Irina BOKOVA après 8 ans en tant que première femme à la tête de l'Organisation, et la nomination d'Audrey AZOULAY, candidate de la France.

La Conférence Générale a pour mission d'entériner les décisions, sur tous les aspects programmatiques et budgétaires de l'UNESCO, prises lors des 4 Conseils exécutifs qui ont lieu entre deux Conférences. Un tel événement se prépare donc grâce à un suivi continu au

Siège de l'UNESCO par la Délégation Permanente.

Ce travail constant de participation permet une analyse et des choix pertinents. L'un des groupes les plus significatifs - composé des Etats d'Europe occidentale et autres, dont la Principauté - est le groupe 1, qui organise de nombreuses réunions d'informations.

En complément du travail de fond, la Délégation collabore avec le Département des Relations Extérieures et de la Coopération afin de représenter la Principauté ou participer à la préparation du discours prononcé par le Conseiller de Gouvernement-Ministre lors du débat de politique générale.

A l'occasion de la Conférence, Monaco prend une part active aux réunions plénières, ainsi qu'aux travaux des différentes Commissions (Education, Sciences, Culture, Communication et Information, Programme et Budget). En outre, la Principauté a participé aux élections permettant de renouveler la composition des 15 organes statutaires, dont la désignation des nouveaux membres du Conseil exécutif. Ces votes, proposés par la Délégation après analyse du contexte, sont validés par le Gouvernement Princier.

En marge de cet événement, un entretien a eu lieu entre Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, S.E. Mme Yvette LAMBIN-BERTI, Ambassadeur de Monaco auprès de l'UNESCO, et Mechtilid ROSSLER, Directrice du Centre du Patrimoine mondial. Celui-ci a permis d'évoquer tous les sujets prioritaires pour la Principauté s'agissant du patrimoine mondial et de la préservation de la biodiversité.

**Un partenariat stratégique en faveur du Patrimoine marin**

Lors de son discours, Gilles TONELLI a annoncé la signature d'une collaboration avec l'UNESCO pour le renforcement des activités du programme marin du Patrimoine mondial. Un partenariat stratégique et financier pour soutenir les missions scientifiques du navire Yersin, qui fait étape dans des sites marins du Patrimoine mondial.

L'UNESCO bénéficiera ainsi de nouvelles informations et données scientifiques récoltées tout au long de cette mission exploratoire intitulée « Monaco Explorations ». Tout en apportant une meilleure sensibilisation à la protection mondiale de l'océan, les travaux conduits par les équipes du Yersin devraient permettre de renforcer les prises de décision et les actions menées par l'UNESCO dans les sites du patrimoine mondial.

La liste de ce patrimoine compte aujourd'hui 49 sites marins répartis dans 37 pays et reconnus pour le caractère unique de leur biodiversité marine, la singularité de leur écosystème, l'originalité des processus géologiques qu'ils présentent ou la beauté incomparable qu'ils recèlent.

**INTERVIEW**

**LA MOBILITE DES DIPLOMATES : UNE NOUVEAUTE AU SERVICE DE L'EFFICACITE DE LA DIPLOMATIE MONEGASQUE**

En 2017, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC) a initié, en accord avec les Ambassades et Représentations de Monaco à l'étranger, la mobilité des Diplomates. De quoi s'agit-il ? Pourquoi et comment a-t-elle été menée ? Qui a-t-elle concerné ? Et va-t-elle se poursuivre ? Les réponses d'Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC.



Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur Général du DREC, a été le chef d'orchestre de cette mobilité des Diplomates.

**Quel changement est intervenu dans la nomination des Diplomates ?**

Jusqu'à l'année dernière, les Diplomates monégasques étaient nommés par Ordonnance Souveraine, dans une Ambassade de Monaco à l'étranger ou une Représentation de la Principauté auprès d'une organisation inter-gouvernementale, pour une durée indéterminée. Autrement dit, sauf démarche de leur part, ils ne changeaient jamais de poste. Il a toutefois été décidé que ce principe devait être modifié de sorte que leurs affectations deviennent temporaires... Ce qui a été enclenché en 2017.

**Pourquoi cette décision ?**

Il s'agit de permettre aux Diplomates d'assurer des

missions différentes afin d'enrichir leur expérience et, ainsi, de favoriser leur montée en compétences. Et au-delà, il est question de dynamiser l'action diplomatique de la Principauté.

**Quelle sera désormais la fréquence de ces changements de poste ?**

Il est prévu qu'un Diplôme ne reste, dans une Ambassade ou une Représentation donnée, pas plus de 4 ou 5 ans.

Il faut noter que ce coup d'essai a été plutôt bien accueilli par les intéressés.

**Quels ont été les mouvements en 2017 ?**

Benjamin VALLI, alors Deuxième Secrétaire à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'ONU à New York, a été nommé Chargé du Protocole auprès du Ministre d'Etat ; Cédric BRAQUETTI, alors Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Allemagne, a été nommé Conseiller à la

Troisième Secrétaire à la Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, a été nommée Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente auprès du Conseil de l'Europe ; Gabriel REVEL, alors Deuxième Secrétaire à la Représentation Permanente auprès du Conseil de l'Europe, est parti suivre une année de formation à l'Ecole Nationale d'Administration, en France ; Christophe CROVETTO, alors Conseiller à l'Ambassade en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, ainsi qu'auprès des Communautés Européennes, a été nommé Conseiller à l'Ambassade en France ; et Jean-Philippe BERTANI, alors Conseiller à l'Ambassade en Italie, a été nommé Conseiller à l'Ambassade en Belgique.

Il s'agit de permettre aux Diplomates d'assurer des missions différentes afin d'enrichir leur expérience et, ainsi, de favoriser leur montée en compétences

**Comment cette réforme a-t-elle été conduite ?**

Les premières mobilités ont été volontaires : tous les Diplomates ont été contactés afin que leurs souhaits en la matière soient recueillis puis, en fonction de ces derniers et en concertation avec le Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, nous avons procédé aux mutations.

Mission Permanente auprès de l'ONU à New York ; Kristine MEDECIN, alors Conseiller à l'Ambassade en France, a été nommée Conseiller à l'Ambassade aux Etats-Unis d'Amérique ; Lorenzo RAVANO, alors Premier Conseiller à l'Ambassade aux Etats-Unis d'Amérique, a été nommé Premier Conseiller à l'Ambassade en Allemagne ; Chrystel CHANTELOUBE, alors

**Comment cette mobilité va-t-elle se poursuivre ?**

D'autres changements vont être opérés en 2018 mais, compte tenu de l'ampleur du précédent mouvement, celui-ci sera plus modéré. Ces changements seront, par ailleurs, en partie imposés aux Diplomates les plus anciennement en poste. Quant aux changements à mettre en œuvre en 2019, nous les préparons déjà.

**A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES**

**LA REPRESENTATION PERMANENTE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

La Représentation Permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe a été créée en octobre 2004, concomitamment à l'adhésion de la Principauté à cette organisation intergouvernementale. Une présence à Strasbourg qui s'inscrit dans la logique d'intervention observée par Monaco auprès des organisations internationales dont les missions correspondent aux thèmes prioritaires du Gouvernement Princier.

A l'instar des autres Missions diplomatiques monégasques, cette Représentation contribue à la visibilité de la Principauté sur la scène internationale en jouant un rôle actif pour promouvoir les priorités fixées par S.A.S. le Prince Souverain, mais également en préservant les intérêts du pays au sein du Conseil de l'Europe.

« Ainsi, elle relaye certaines priorités nationales et internationales du Gouvernement Princier - promotion des droits humains, et notamment des femmes et des enfants, lutte contre les discriminations, le blanchiment d'argent, la corruption ou la cybercriminalité, etc. - qui figurent parmi les thématiques pour lesquelles le Conseil de l'Europe est compétent, et veille à ce que ce dernier ait une bonne compréhension de la singularité du modèle et des spécificités monégasques », précise S.E. M. Rémi MORTIER, Représentant Permanent, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire.

**TRAVAIL QUOTIDIEN**

Pour remplir ces missions, l'Ambassadeur est secondé par un Diplomate occupant les fonctions d'Adjoint au Représentant Permanent :



Chrystel CHANTELOUBE, Adjointe au Représentant Permanent, et S.E. M. Rémi MORTIER, Ambassadeur, Représentant Permanent auprès du Conseil de l'Europe.

Chrystel CHANTELOUBE. « Ensemble, nous participons aux travaux du Comité des Ministres (l'instance de décision du Conseil de l'Europe, ndr) et de ses organes subsidiaires. Plus précisément, je privilégie les réunions décisionnaires ou celles dans lesquelles il faut exprimer le positionnement de Monaco, tandis que Mme CHANTELOUBE participe davantage à celles préparant les décisions du Comité. »

Ce travail en binôme, qui peut s'appuyer sur une équipe administrative de trois personnes, consiste également à maintenir un contact permanent avec les responsables de l'organisation, notamment ceux en charge d'un mécanisme de suivi.

Par ailleurs, en marge de ces activités centrales, S.E. M. MORTIER assure la Présidence de l'Accord

Partiel du Conseil de l'Europe sur le Sport et co-anime le Groupe des Représentations francophones, lequel veille au respect du bilinguisme au sein du Conseil (le français est en effet, avec l'anglais, la langue officielle de l'organisation).

**RELATIONS AVEC LE DREC**

La Représentation est en contact permanent avec le Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC) pour lui demander des instructions sur les différents sujets abordés lors des réunions du Comité des Ministres, lui rendre compte des débats tenus ou encore l'informer des activités significatives du Conseil. « Et plus largement, elle remplit la fonction, en coordination avec le DREC, d'organe de liaison entre l'organisation et l'ensemble du Gouvernement. »

**Le Conseil de l'Europe, c'est quoi ?**

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe est la plus ancienne organisation politique internationale du continent. Regroupant 47 Etats membres, il est distinct de l'Union européenne et doit ainsi n'être confondu ni avec le Conseil européen, ni avec le Conseil des Ministres (toutes deux institutions de l'UE).

Ses objectifs, qu'il poursuit notamment en s'appuyant sur sa juridiction, la Cour européenne des droits de l'homme, et en élaborant normes, chartes et conventions, sont la défense des droits de l'homme et de la prééminence du droit, le renforcement de la stabilité démocratique ou encore la recherche de solutions aux problèmes de société en Europe. Son siège, lui, est à Strasbourg, au Palais de l'Europe.

**NO FINISH LINE LA DCI MOBILISEE !**

A l'occasion de la No Finish Line 2017, la Direction de la Coopération Internationale (DCI) s'est de nouveau engagée à sponsoriser la participation des fonctionnaires et agents de l'Etat. Candice MANUELLO, Rédacteur Principal au sein de cette Direction, nous présente cette course à pied solidaire qui permet aux collaborateurs et à leur famille de courir côte à côte, dans la convivialité et le partage.

**Pouvez-vous rappeler le dispositif mis en place par la DCI pour financer les kilomètres parcourus par les personnels des Services de l'Etat ?**

Depuis 2009, la DCI sponsorise les kilomètres parcourus par les fonctionnaires et agents de l'Etat pendant toute la durée de la No Finish Line : pour chaque kilomètre effectué, 1 € est reversé à l'association Children & Future, qui organise la course.

**Quel est l'engagement spécifique de l'équipe de la DCI dans la No Finish Line ?**

Depuis de nombreuses années, la DCI a un partenariat fort



L'équipe de la DCI et leurs proches avant le départ officiel de la No Finish Line 2017, le 11 novembre, sous le Chapiteau de Fontvieille.

avec l'association Children & Future à travers le programme Monaco Collectif Humanitaire et le co-financement de projets d'aide au développement à

Madagascar, au Sénégal ou encore au Mali. Cette course représente un formidable levier pour récolter des fonds, mais également

un magnifique élan de solidarité qui permet de fédérer autour d'un même objectif : aider les enfants en difficulté. La composition de notre équipe démontre qu'il s'agit d'un engagement qui va bien au-delà de l'aspect professionnel puisque enfants, grands-parents et conjoints marchent ou courent aussi à nos côtés.

**Comment jugez-vous l'engagement des personnels de l'Administration dans cet événement ?**

Leur engagement est formidable et de plus en plus important puisque nous sommes passés de 4.530 km sponsorisés en 2009 à 10.465 km en 2017.

**ACTU EN IMAGES**

**LA DCI ET LES SAPEURS-POMPIERS EN VISITE DE TRAVAIL EN MAURITANIE**

La Direction de la Coopération Internationale (DCI) et les Sapeurs-Pompiers de Monaco ont effectué une visite de travail et de formation à Nouakchott, en Mauritanie, du 23 au 25 octobre 2017. Cette visite s'est inscrite dans le cadre du partenariat initié en 1996 entre les deux pays dans le domaine de la protection civile, lequel constitue l'un des programmes phares de la Coopération monégasque.



Dans ce contexte, les Sapeurs-Pompiers mauritaniens ont reçu une formation à l'utilisation et à la conduite d'une embarcation de sauvetage offerte par la Principauté, cette visite ayant permis la remise officielle, au nom du Gouvernement Princier, de véhicules et de matériels (opération menée par le Colonel Tony VARO, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco).



Accompagnée par Aly Guéladio KAMARA, Consul Honoraire de la Principauté (à gauche sur la photo), la Délégation monégasque s'est notamment entretenue avec les autorités mauritaniennes afin d'établir un point d'étape sur les projets en cours et d'identifier les orientations futures du partenariat entre les deux pays (à droite : Bastien NICAISE, Responsable Programme à la DCI).



# L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Dans chacune de ses éditions, le Journal de l'Administration vous fait découvrir une sélection des plus beaux clichés réalisés par les photographes de la Direction de la Communication.

Le premier est le numéro du duo Balance, lequel a été récompensé par un Clown d'Argent à l'occasion du 42<sup>e</sup> Festival International du Cirque de Monte-Carlo (18 au 28 janvier).

Quant au second, il s'agit de LL.AA.SS. le Prince Souverain et la Princesse Charlène accompagnées de Leurs Enfants embrasant la Barque lors des Célébrations de la Sainte Dévote (26 et 27 janvier).

